Préfecture Date de reception de l'AR: 05/01/2024 009-210902490-DE_042_2023-DE

République Française Département : ARIEGE Arrondissement : Pamiers ROQUEFIXADE - Commune

Séance du vendredi 15 décembre 2023

Délibération N° DE 042 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 12/12/2023		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze décembre deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

<u>Présents</u>: Michel Sabatier, Nicolas Connord, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Jean-Barthélémy Maris, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié, Dominique Dumons

Représentés:

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Amandine Rauzy est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Convention de déneigement avec Jérôme CANAL 2023/2024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la volonté de reconversion professionnel de Monsieur Déon CARTWRIGHT avec qui nous avions habituellement une convention de déneigement, nous avons une proposition de convention avec Monsieur CANAL Jérôme, agriculteur sur la Commune de Freychenet.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur CANAL Jérôme, souhaite participer à cette activité de déneigement communal avec son propre matériel cet hiver, dans les mêmes conditions et tarifée sur la base de la rémunération officielle de la DDE.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE DE SE PRONONCER** favorablement à la participation de déneigement de la voirie par Monsieur CANAL Jérôme,
- **DIT** qu'une convention sera signée prochainement entre Monsieur CANAL Jérôme et la Commune de Roquefixade,
- **DIT** que la rémunération du déneigement se fera sur la base de la rémunération officielle de la DDE.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Amandine Rauzy Secrétaire de séance

DE_042_2023